

---

## 20. Durée de la formation linguistique de base

---

La durée de votre formation varie selon les niveaux à atteindre.

Niveaux	Durée maximale autorisée
"R"	jusqu'à 6 mois
"A"	jusqu'à 8 mois
"B"	jusqu'à 11 mois (cumulativement) sans qu'aucune des périodes de formation linguistique n'excède 10 mois
"C"	jusqu'à 15 mois (cumulativement) sans qu'aucune des périodes de formation linguistique n'excède 12 mois.

Voici les étapes qui seront suivies pour calculer la durée maximale de votre formation :

- l'identification du niveau le plus élevé du profil visé;
- la détermination de la "durée maximale autorisée" pour ce niveau (voir ci-dessus);
- de cette durée déterminée à l'étape b, on soustrait alors toute formation linguistique de base comptabilisable reçue depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1974.

Toute formation linguistique de base reçue pendant les heures de travail à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1974 sera comprise dans la période maximale de formation linguistique de 18 mois.

---

## 21. Échec en formation

---

Si vous êtes nommé à un poste bilingue doté de façon non impérative et si vous vous retirez de la formation linguistique, en êtes retiré ou n'avez pas atteint les niveaux requis, vous pouvez choisir de :